

Chaque famille de dispositifs finance un type de dépense distinct.

Trois familles de dispositifs existent. Les dispositifs sectoriels du tourisme financent l'investissement ; les dispositifs export financent la prospection, sous conditions d'éligibilité ; la promotion institutionnelle offre un cadre collectif sur les grands salons.

LE DISPOSITIF	COÛT	ÉLIGIBILITÉ	CE QUI EST FINANCÉ	CONDITIONS	RÉF.
DISPOSITIFS SECTORIELS DU TOURISME Fonds de rénovation hôtelière Fonds de dette, pas une subvention	 montant publié	Établissement classé ; pas de rénovation depuis cinq ans ou plus ; à jour fiscalement et socialement ; trois ans d'activité	Rénovation, mise à niveau, investissement. Aucune dépense de promotion ou de prospection internationale	Crédit de 3 à 100 MDH ; maturité 12 ans au plus ; différé jusqu'à 2 ans ; intérêts normaux remboursés par l'État	Chapitre 1.2
DISPOSITIFS EXPORT GÉNÉRALISTES Accompagnement individualisé à l'export Power Export 2025-2027, opérationnel depuis mai 2025	 montant publié	Entreprise ou coopérative de droit marocain, industrie ou services ; à jour fiscalement et socialement ; deux ans d'activité effective	Veille, promotion, prospection, salons et rencontres d'affaires, capacités. Voyage et hébergement exclus, hors caravanes de partenariat économique	80 % des dépenses éligibles HT ; plafond 1 MDH (primo-exportateur) ou 2 MDH (confirmé) ; diagnostic initial jusqu'à 50 000 DH	Chapitre 1.3
PROMOTION INSTITUTIONNELLE Pavillon collectif de l'Office national Plus de 50 foires et salons par an	 prix non publié	Professionnels publics et privés ; ouverture à toute la chaîne de valeur touristique à partir de 2027	Visibilité collective, adresse sur le salon, cadre de contractualisation	Conditions de participation fixées par l'Office national, qui organise le pavillon	Chapitre 1.4

COMMENT LIRE ■ D — montant publié et daté ◆ ? — prix non publié, fixé par l'organisateur

Les pastilles reprennent les mentions de coût du guide. Chaque règlement de campagne fixe ses barèmes et la liste des dépenses admises ; l'organisme gestionnaire en examine l'application dossier par dossier.

REPÈRES

- La prise en charge dépend de l'éligibilité de l'entreprise, de l'action et de chaque poste budgétaire.
- Le tourisme relève des services : le règlement de l'accompagnement à l'export ne le cite pas nommément et ne l'exclut pas.

Premier comité de pilotage, juillet 2026 : environ cent demandes approuvées sur quatre cent trente-cinq reçues.

À partir de 2027, le pavillon s'ouvre à toute la chaîne de valeur, sur sept salons cités : Madrid, Berlin, Dubaï, Shanghai, Paris, Londres, Barcelone.

SOURCES

Guide 07 « Accès aux marchés », Collection CNT Référentiel Vivant, version 1.1, octobre 2026 — chapitre 1 « Ce que finance chaque dispositif » (1.1 à 1.5).

Barème de l'accompagnement individualisé : page officielle de Maroc PME, campagne en vigueur.

EN UNE PHRASE

Un plan de prospection bâti sur les moyens propres de l'entreprise tient ; un dispositif obtenu vient en complément.